

L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU CANADA

D'après le recensement de 1911 (publié en avril 1913)

LE travail que nous présentons aujourd'hui au lecteur n'est pas complet, puisque ses tableaux sont dressés en rapport avec les Provinces civiles du Dominion. Nous nous réservons de le compléter sous peu et d'établir officiellement les statistiques de chacun de nos diocèses.

Il convient d'observer tout d'abord que quelques-uns de nos chiffres n'ont qu'une valeur relative. Si, en effet, on n'éprouve aucune difficulté à dresser certains tableaux, notamment ceux de la population totale, de la population catholique, et de la population canadienne-française, puisqu'ils existent déjà dans le Recensement, il est moins aisé de déterminer le nombre des catholiques appartenant à d'autres nationalités. Voici à quels procédés nous avons recouru :

1o Nous avons inscrit comme catholiques tous les nationaux belges, italiens, polonais.

2o Nous avons maintenu pour les Indiens des chiffres vieux de dix ans, mais qui n'ont point, sans doute, subi des modifications importantes.

3o Quant aux Ruthènes et aux Allemands, nous avons utilisé des documents qui, sans être officiels, offrent des garanties d'authenticité suffisantes.

4o Les catholiques qui resteront, déduction faite des groupes susdits, Hollandais, Suisses, Austro-Hongrois, Irlandais, Écossais, Anglais, etc., seront considérés comme faisant partie d'un même groupe de langue anglaise.

Enfin, il nous a paru utile de reproduire, en face du recensement de 1911, celui de 1901, et de tirer de leur comparaison matière à quelques brèves observations sur les progrès de notre religion dans le pays.